

Voulon



L'Echo des Trois Rivières



(Confluent de la Bouleure et la Dive 2007)

Janvier 2008

Numéro 29

Le Mot du Maire

La nouvelle année est toujours une bonne occasion pour faire découvrir au travers de notre bulletin communal la vie de notre commune, qu'il me soit permis de remercier toute l'équipe de rédaction.

2007 a été une grande année pour les réalisations bien entendu, mais aussi pour des choix importants qui ont été pris par le conseil municipal.

Dans le bulletin vous verrez en détail le cours des réalisations, je voudrais tout simplement souligner la mise en place des lotissements et l'accueil des nouvelles population : plus de 17 maisons ont été construites. Bienvenue aux 29 nouveaux. Depuis des années nous voulions ce second souffle et bien c'est fait, nous pouvons maintenant bâtir des projets sur des bases solides et envisager avec sérénité l'avenir de notre commune, ce qui m'amène à vous dire deux mots des choix importants qui ont été pris en 2007 par le conseil municipal :

- L'école sujet sensible et bien nous avons décidé de la conforter avec la mise à disposition de 80 m2 supplémentaires, de renforcer la garderie y compris le mercredi et puis de faire avec la commune d'Anché un accord pour pérenniser notre avenir dans le cadre d'un Sivos.
- Deuxième point sensible le maintien du commerce en milieu rural, le conseil municipal a décidé de porter le projet de la reprise du commerce de Marie-Paule et Bernard par un jeune couple, qui plus est, cela nous permettra d'y adjoindre un multi service et un dépôt de pain.
- Et puis notre résidence senior, projet innovant s'il en est , qui permettra d'avoir dans notre commune une société où chacun puisse trouver sa place.

Comme vous le voyez mes chers concitoyens ce sont des projets d'AVENIR qui je sais, sauront s'appuyer sur votre dynamisme.

Bonne année à vous tous

André Sénécheau

Maire de VOULON

INFORMATIONS MUNICIPALES

FINANCES

BUDGETS

Résultats de l'exercice 2007

Ils s'établissent comme suit :

Budget communal de fonctionnement

Dépenses	269 861,77€
Recettes	292 982,61€
Résultat 2007	+ 23 120,84€

Budget communal d'Investissement

Dépenses	274 988,85€
Recettes	177 841,05€
Résultat 2007	- 97 147,80€

Soit un résultat global 2007 de - 74 026,96€

Soit un excédent réel cumulé de + 138 739,88€

Les principaux investissements réalisés en 2007

Aménagement de l'étage de l'école: Coût de 28 000€

Rénovation d'huisseries de l'école et au 1^{er} étage de la Mairie : Coût de 14800€

Achat d'un nouveau bus scolaire : 78 000€HT

Achats de terrains : 4820m² pour 7230€à différents propriétaires

Achat d'une benne de 12T : 4500€

Achat d'une petite tondeuse : 900€

Travaux de voirie : 90 000€

Fin des travaux engagés en 2006 et 2007

Travaux du lotissement de la Croix de Plomb:

TAUX et TARIFS 2007

Taux d'impositions

	2006 en €			2007 en €		
	BASES	TAUX	PRODUIT	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe d'Habitation	190 900	7,73 %	14 757	208 600	7,73 %	16 125
Foncier Bâti	104 700	11,55 %	12 093	111 000	11,55 %	12 821
Foncier Non Bâti	19 800	24,56 %	4 863	20800	24,56 %	5 108
Taxe Professionnelle	393 300	7,05 %	27 728	397 100	7,05 %	27 996

Subventions 2007 -

- A.C.C.A.....	200 €
- A.P.E. de Voulon	200 €
- Club 3ème Age Voulon.....	200 €
- UNC-AFN Anché-Voulon.....	200 €
- Ass. Amis Bibliothèque Prêt de la Vienne.....	100 €

La subvention de 200 € pour l'année 2007 pourra notamment servir à la location de la salle des fêtes. Cette location est facturée à toutes les associations communales au tarif « Associations » soit 30 € la salle, ou 50 € salle + cuisine ou 70 € salle + cuisine + vaisselle.

TARIFS 2007

Assainissement - Redevances 2007 -

La redevance Assainissement 2007 est de :

- Redevance de Base	69,73€
- Redevance Consommation	0.90 €/m3 limitée à 120 m3

Ecole

Le transport scolaire est fixé à 66€ par an

La cantine 2,52€ par repas (2,82€ pour les occasionnels) Le paiement se fait par avance pour le mois complet.

La commande des repas est faite par la secrétaire de mairie, aussi elle doit être prévenue au minimum une journée scolaire avant (et avant 12h) pour que le repas puisse être décompté (en cas d'absence) ou ajouté (pour les occasionnels).

Les tarifs de la garderie les jours d'école sont les suivants :

- Matin de 7h30 à 8h45 : 1,60 €
- Soir de 16h45 à 18h : 2,10 €
- Soir de 16h45 à 19h : 3,60 €

Le Mercredi

- Matin 9h – 13h (avec repas): 9,00 €
- Après-midi : 12h – 17h (avec repas) : 12,80 €
- Après-midi : 14h – 17h : 6,00 €
- Le tarif pour la journée complète (9h-17h avec repas) est maintenu à 18,80 €
- Garderie avant 9h et après 17, mêmes conditions que les jours d'école

Tarif cimetière - (inchangés)

Les concessions perpétuelles de 2,65m² à 45€ le m² soit 119,25€ la concession.

Pour les urnes funéraires au columbarium le tarif est de

228,67€ pour une concession perpétuelle

137,20€ pour une concession trentenaire

Tarif Location Salle des Fêtes (inchangé)

	Hors commune	Forfait Week-end	
Options	Location privée	Associations	Caution
1 - Salle + WC+ extérieurs	250	80	350
2 - option 1 + cuisine	270	100	400
3 - option 2 + vaisselle	300	130	450

	Hors commune	Forfait Jour en semaine	
Options	Location privée	Associations	Caution
1 - Salle + WC+ extérieurs	150	80	200
2 - option 1 + cuisine	170	100	250
3 - option 2 + vaisselle	200	130	300

	Commune	Forfait Week-end	
Options	Location privée	Associations	Caution
1 - Salle + WC+ extérieurs	150	30	200
2 - option 1 + cuisine	170	50	250
3 - option 2 + vaisselle	190	70	300

	Commune	Forfait Jour en semaine	
Options	Location privée	Associations	Caution
1 - Salle + WC+ extérieurs	90	30	100
2 - option 1 + cuisine	110	50	150
3 - option 2 + vaisselle	130	70	200

Informations Diverses

ECOLE

SIVOS Anché & Voulon :

Ces dernières années, après une participation progressive de la commune d'Anché au fonctionnement de l'école de Voulon, une nouvelle étape vient d'être franchie. Fin 2006 un projet de SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) entre les 2 communes a été envisagé pour unir leurs efforts et assurer l'avenir de l'école. Ce rapprochement est maintenant effectif.

A compter du 1^{er} janvier 2008, la commune de Voulon transfère au SIVOS Anché & Voulon l'ensemble du fonctionnement lié aux activités scolaires et extrascolaires de l'école primaire. La commune d'Anché participera donc ainsi aussi bien aux décisions concernant l'école, la garderie, le transport, la cantine qu'au financement de ces activités. La commune de Voulon reste cependant propriétaire des locaux et terrains.

Cette nouvelle structure est composée de 8 délégués (4 de chaque commune), qui ont désigné un président, André Senecheau, qui sera chargé de gérer cette nouvelle structure.

Le personnel de la commune travaillant pour l'école, reste employé par la commune.

Bus scolaire :

Le bus scolaire Renault Master de 17 places acheté en 1995, n'est pas équipé de ceintures de sécurité, et les sièges en tissu sont usés. De plus depuis plusieurs années le ramassage scolaire doit être réalisé en 2 circuits en raison du trop grand nombre d'élèves.

Un nouveau bus a donc été commandé en mars 2007 et livré en novembre. C'est un véhicule de 30 places IVECO carrossé par Vehixel (Trouillet) qui a coûté 78000€HT, subventionné par le Conseil Général.

Il est conforme aux normes actuelles, et permet de ne faire plus qu'un seul circuit, cependant la manœuvre des ceintures (que tous respectent) fait perdre le temps gagné par l'économie d'un circuit. Les instituteurs profitent du bus, suffisamment grand maintenant, pour emmener une classe entière au gymnase, à la piscine ou autre déplacement, ce qui n'était possible auparavant qu'en faisant appel à un transporteur.



Les Instituteurs :

Les deux institutrices présentes en 2006/2007, Elodie et Delphine ayant obtenu une mutation conforme à leurs souhaits, sont parties.

Franck BERLAND a pris la direction de l'école en septembre 2007 et la grande classe, et Céline DELPLANQUE la petite classe. Nous souhaitons les voir rester parmi nous quelques années.

Bâtiments communaux et Urbanisme

Aménagements de l'école

La transformation de l'appartement de fonction de l'étage de l'école, en pièces à usage scolaire est maintenant terminée. Deux pièces sont donc utilisables, une salle d'activités et l'autre consacrée à l'informatique.

Achats de terrains

La commune s'est portée acquéreur de divers terrains d'une superficie totale de moins de 5000m² autour du bourg.

Carte communale

La carte communale, définissant les règles d'urbanisme sur la commune, dont l'élaboration a été lancée en 2006 est achevée, et en attente de la décision du préfet. Elle est consultable en mairie.

Lotissement

Le lotissement de la Croix de Plomb, a commencé en 2005, la première phase des travaux a été achevée en 2006, et la majeure partie des constructions étant terminées (et habitées), les travaux de voirie ont pu être terminés en cette fin d'automne.

Deux nouvelles parcelles d'environ 2500m² seront mises en vente dès le début de l'année 2008 à 22€TTC le m², à côté du lotissement de la Croix de Plomb.



Septembre 2006

Décembre 2007

Voirie :

Route du Grand Allier : Cette voie, notamment au droit du lotissement est fort endommagée. Le fossé la bordant, du chemin de Pioussais au CD27, a été supprimé pour être transformé en fossé drainant, et passage piéton. Le revêtement de la route va être enlevé sur 30cm environ, broyé, malaxé avec du ciment, remis en place et enfin recouvert d'un bitume. Cette opération prévue en fin d'été 2007, ne sera réalisée qu'en janvier 2008. Cette intervention lourde amènera des perturbations pour les riverains puisqu'il ne doit pas y avoir de charges lourdes pendant quelques semaines... veuillez nous en excuser.

Projets en cours : Ces projets lancés fin 2006 ne sont pas encore dans une phase active.

Résidence des Seniors :

Ce projet de 6 logements adaptés aux personnes âgées ou handicapées, avance assez lentement. Il a été réétudié pour être conforme aux nouvelles normes HQE (haute qualité environnementale). L'avantage pour les résidents étant notamment une isolation thermique et acoustique maximum, mais un coût de construction plus élevé. La finalisation du dossier est en cours et le dépôt du permis de construire devrait avoir lieu avant le printemps.

Ce projet devant se situer sur une moitié du stade actuel (inutilisé), un terrain de foot à 7 sera refait sur la seconde moitié, en même temps.

Assainissement Le Petit Allier – Les Retz – Pioussais :

Ces hameaux, ne pouvant que difficilement être traités en assainissement autonome, en raison de leur situation en bord de rivière, avaient fait l'objet d'une prévision d'assainissement collectif.

Le projet consistait à construire aux Retz une station basée sur le principe d'un filtre à roseaux, qui aurait accueilli les effluents de Pioussais et du Petit Allier, en plus de ceux des Retz.

Après avoir vu le désengagement de l'Agence de l'eau (qui maintenant ne veut plus prendre en charge que les dossiers concernant un minimum de 100 habitants), le dossier a aussi été refusé par le Conseil Général, qui le juge trop cher par rapport au nombre d'habitations traitées.

Il a été demandé à la commune d'étudier le traitement séparé des hameaux, cette solution est certes moins chère en investissement (bien qu'au-delà des montants habituels), mais sera beaucoup plus cher en fonctionnement. Une solution satisfaisante pour tous est recherchée.

Gîte des Petits Ponts :

A cette dénomination correspond le bâtiment situé en face de l'église, entre les 2 bras de rivière. Il est devenu propriété de la commune en début d'année 2007. Sa remise en état doit être faite majoritairement par les employés communaux. La réalisation va commencer dès cet hiver.

Bar Restaurant :

Monsieur et Madame BREUILLEE, propriétaires exploitants du bar restaurant, ont mis en vente leur bien depuis plusieurs mois. Un projet de reprise a été proposé à la commune, qui deviendrait alors propriétaire des bâtiments, mais aussi du fonds.

Des aménagements seraient apportés et un projet de multi services y serait associé. Une demande d'évaluation a été demandée au service des domaines (qui contrôle notamment tous les achats immobiliers des communes). Ces aménagements réalisés l'ensemble serait ensuite mis en location, un commerçant ayant déjà fait part de son intérêt au projet.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie :

Téléphone : 05.49.42.42.99

Fax : 05.49.48.94.34

Mail : voulon@cg86.fr

Internet : www.voulon.fr

Horaires : les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 10h00 à 12H00

Pour les Urgences contacter le maire ou les adjoints :

André SENECHÉAU 05.49.42.45.46

Roland LATU 05.49.43.51.43

François ROLLAND 05.49.42.43.11

Jean-Pierre LIEGE 05.49.42.45.26

Bibliothèque :

Horaires : mardi de 15h30 à 17h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Accès Internet par ADSL aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Garderie :

Les jours d'école

• Matin de 7h30 à 8h45 : 1,60 €

• Soir de 16h45 à 18h : 2,10 €

• Soir de 16h45 à 19h : 3,60 €

Le Mercredi

• Matin 9h – 13h (avec repas): 9,00 €

• Après-midi : 12h – 17h (avec repas) : 12,80 €

• Après-midi : 14h – 17h : 6,00 €

• Le tarif pour la journée complète (9h-17h avec repas) 18,80 €

• Garderie avant 9h et après 17, mêmes conditions que les jours d'école

Tarifs salle des fêtes et divers, voir les informations municipales.

Déchetteries :

Couhé horaires :

Lundi de 14H à 17H

Mardi de 14H à 17H

Mercredi de 14H à 17H

Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Samedi de 9H à 12H et 14H à 17H

Chaunay horaires :

Mercredi de 14H à 17H

Samedi de 9H à 12H et 14H à 17H

Collecte Ordures Ménagères le vendredi matin

Tri Sélectif le mercredi matin tous les 15 jours

ETAT CIVIL 2007

Naissances

3 juin 2007	Anais ABDALLAH BENZAZA, les Coteaux
10 Juin 2007	Célya Yolande AUGE , chemin de Pioussais
20 Août 2007	Camille Lonna MENNI , la Plaine
1 ^{er} Octobre 2007	Axelle RAGEAU, Pilon
5 Octobre 2007	Chloé Estelle LAMY, chemin de la Ballade

Mariages

9 Juin 2007	Sébastien RAJAS Et Anne GABORIT
-------------	------------------------------------

Décès

11 Juillet 2007	Jean-Pierre METOIS, 72 ans, Pioussais
11 Novembre 2007	Tony METOIS, 33 ans, Pioussais

ETAT CIVIL

C'ÉTAIT IL Y A 100 ANS

Naissances

22 Juin 1907	AUDOUX Raymond Fils de AUDOUX Louis, cultivateur à Voulon Et de BOUCHET Marie Joséphine
8 Juillet 1907	MOREAU Marie Louise Fille de MOREAU Louis, cultivateur au Grand Allier Et de TINGAULT Louise
10 Novembre 1907	POTHET Denise Fille de POTHET Honoré, cultivateur à Maisonneuve Et de TINGAULT Juliette

Mariages

29 Juin 1907	GAULT Louis, 28 ans, cultivateur , le Grand Allier Et GRIGNOUX Clémentine, 19 ans , sans profession, Pilon
--------------	---

Décès

Masse René, 86 ans Romagné
BOUNILLIEAU Marie, 79 ans L'Épinasse
BIBAUD Louise, 72 ans, le Bourg
BOBIN Jean François, 66 ans, le Bourg
VETAUX Marie, 82 ans le Bourg
PAUTROT Jean, 76 ans, le Petit Allier
BAZUREAU Jean, 75 ans, les Retz
MORISSON Madeleine 70 ans, le Bourg

VOULON LES 3 RIVIÈRES

Cette 19^{ème} édition de la Foire à Tout a été en tout point une belle réussite.

Tout a commencé sous un soleil radieux, par le marché de pays avec un grand choix de nos bons produits du terroir.

Toute la journée, les chineurs ont été très nombreux à chercher l'objet rare : livres, bibelots, cartes postales, et objets divers.

Mona a cette année encore magnifiquement décoré les petites frimousses en chats, papillons, lions et autres animaux.

Les gourmands ont appréciés la traditionnelle grimole cuite au four à bois sur une feuille de chou : un vrai régal !

En soirée, les très nombreux amateurs de moules frites ont été rapidement servis par une équipe dynamique.

Ces moules frites ont été dégustées dans le cadre de verdure enchanteur de la salle des fêtes, en musique grâce au premier concours de chant amateur : DIV' Art Academy.

Ce concours de chant a réuni dix huit chanteurs et chanteuses amateurs venus de tout le Poitou Charentes, ils nous ont offert un beau spectacle de variétés.

Après délibération du jury, c'est :

- Charline Vincens de Niort qui a emporté le premier prix « un voyage en Tunisie »,
- Christine Cassemiche de la Vienne de Lusignan est arrivée deuxième, elle a gagné un enregistrement en studio,
- la troisième, Marion Boisset de Charente a gagné un micro sans fil professionnel.

Tous les autres candidats ont reçu des mains de Mr Sénécheau une médaille pour leur participation.

Mais la fête ne s'est pas arrêtée là, grâce au beau feu d'artifices musical tiré depuis les jardins Malescots. Et c'est le bal populaire qui a prolongé cette soirée tard dans la nuit.

Merci encore à tous les bénévoles qui oeuvrent sans relâche pour vous offrir cette belle journée. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, contactez Sophie à la mairie.

Mais Voulon les Trois Rivières, c'est aussi le marché de Noël qui a eu lieu le 23 décembre. Cette année encore le Père Noël y a fait escale avant sa grande tournée du 24, pour le bonheur des enfants.

Rendez-vous le 14 juillet 2008.

Bonne année à tous.

CLUB DU 3^{ÈME} AGE

AÎNÉS RURAUX DE VOULON

2007 se termine avec son chapelet de mauvais temps, l'hiver est là tout proche. Une autre année arrive à grands pas, c'est l'heure du bilan et des projets; celle qui vient de s'écouler a été un bon cru sur le plan des manifestations. Notre loto de février et nos repas trimestriels ont été porteurs de bonnes chaires et de joie. Le concours de pétanque prévu le 16 juin a dû être reporté au 5 août, car il faisait un temps épouvantable. Le buffet campagnard malgré les 45 convives n'a pas eu le succès que l'on pouvait attendre; le concours de belote du 16 Novembre a bien marché avec ses 80 participants. Beaucoup d'autres activités dans la ruche du Club du 3^{ème} Age, les rendez-vous du 2^{ème} Mardi de chaque mois où la belote est reine, suivie du triomino, de la revue de presse des journaux féminins. Les marches du jeudi de 9 heures à 11h00 organisées et encadrées par nos deux spécialistes Odette et Marie-Ange qui après des débuts difficiles se trouvent renforcées par une équipe de Payré au cours desquelles les rires et les histoires drôles sont légion.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu François ROLLAND se faire remettre la médaille d'honneur de la Fédération des Aînés Ruraux de la Vienne par Mr Marc LENFANT, Vice-Président de la Fédération.

Le Club compte cette année 48 adhérents quatre n'ont pas repris leurs cartes pour cause d'éloignement ou pour convenance personnelle, un décès celui de Yves HUGUENEAU.

Ces départs ont été compensés par l'arrivée de six nouveaux.

Les occasions de se réunir seront encore plus nombreuses cette année ou nous aurons au moins un repas du Club par trimestre, en Février le loto, le buffet campagnard en Juin ainsi que le concours de pétanque, en Novembre notre concours de belote et en Décembre notre repas de fin d'année.

Que la bonne humeur nous contamine tous et que nous passions ensemble une formidable année 2008, que ceux qui hésitent, qui doutent, viennent nous rejoindre le 2^{ème} mardi de chaque mois ou à nos repas. Il n'y a pas d'âge pour apporter sa pierre à l'édifice que l'on soit âgé de 50 ans ou en retraite depuis bien longtemps vous trouverez et donnerez un petit plus au groupe pour votre plaisir et celui de tous.

Chers Amis des Aînés Ruraux présents et à venir je vous souhaite dès Aujourd'hui de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de joie, santé, bonheur à vous et vos familles pour 2008.

Le Président,

J-M AYRAULT.



ACCA de Voulon

Cette année un nouveau document est né :

Le schéma départemental de gestion
cynégétique. (SDGC)

IL a été soumis à l'approbation de Monsieur le
Préfet et est rentré discrètement en application
le 28 juin 2007

Il a pour but d'assurer et pérenniser un équilibre entre le milieu, les gibiers et les activités humaines.

Il est en partie élaboré par la Fédération des Chasseurs, pour une durée de 6 ans renouvelables.

Il est opposable aux chasseurs et aux sociétés, groupements et associations de chasse du département, mais il n'est pas opposable aux tiers.

Depuis quelques années les menus plaisirs de certains bureaucrates, telle la réglementation sur la chasse, ont considérablement évolué, en bien, certes mais beaucoup trop rapidement. Ils ont oublié que ce sont les chasseurs qui font vivre le monde de la chasse.

Cette année l'effectif des chasseurs de l'ACCA de Voulon s'est finalement maintenu à 30 comme l'an passé. Mais il va de soi que la qualité des sociétaires est là.

Depuis longtemps la plume et le poil n'étaient pas au rendez-vous. Cette année le faisaneau, la perdrix et le lièvre étaient là, hardis et fiers. Ils en ont fait les frais, heureusement sans mettre en danger l'espèce.

Les chevreuils sont dans nos campagnes sans trop de crainte, car ils savent que les prélèvements sont limités à 11 animaux pour cette saison. Ils doivent plus se méfier des véhicules qui roulent à vive allure sur la D 27 que des chasseurs.

Si le sanglier ne veut pas coloniser les bois et les taillis de la commune, le cerf avec femme et enfant commence à y faire résidence.

A l'aube de cette nouvelle année, Saint HUBERT et les membres de l'association se joignent à moi pour vous adresser ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Président
James MAGNAN